



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 20 Mai 2014	Nombre de délégués :	
N° 2014-033	En exercice :	50
Convocation du : 13 Mai 2014	Présents ou représentés :	35
Affichage du : 21 Mai 2014	Absents :	0

Objet de la délibération : Convention de partenariat SAGE Arroux Bourbince

L'an deux mille quatorze et le vingt du mois de mai à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle du conseil de la Mairie de Montceau-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la commune de Blanzay.

Étaient Présents, représentant les communes de :

Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (délégué suppléant)
LES BIZOTS	M Thierry MARMORAT M Jean Paul LUARD		X X		
BLANZY	M Jean Marc FRIZOT M André PAPILLON	X X			
CIRY LE NOBLE	M Pascal SCHIAVONE M Jean François RIZET	X X			
DIGOIN	M Yves BAYON Mme Marie-Agnès FORGEAT	X	X		
GÉNELARD	M Jean François JAUNET M Philippe TRONCY	X	X		
MARIGNY	Mme Paulette ACKERMANN M François MARCHAND	X X			
MONTCEAU LES MINES	M Michel FURNO Mme Catherine PIGUET	X	X		
MONTCENIS	M Bernard GILOT M André PRUDHON	X X			
MONTCHANIN	M Joël DUBAND M Daniel LAUREAU	X	X		
OUDRY	M Pascal LOPES DE LIMA M Jean Paul LAUPIN	X	X		
PALINGES	M Bruno PICHARD M Jean Louis TRAMOY	X X			
PARAY LE MONIAL	M André ACCARY M Gilles PERRETTE	X	X		
PERRECY LES FORGES	M Cyril DUTARTRE M Guillaume JACOB	X	X		M Antoine SARRAZIN
POUILLOUX	M SOROKA Christian M Jean Paul MAZILLE	X	X		
SAINT AUBIN EN CHAROLLAIS	M Pascal MOREAU M Jean Paul BRÉTIGNY	X	X		
SAINT BERAÏN SOUS SANVIGNES	M Philippe DUBAND M Bernard VILLETTE	X	X		
SAINT EUSÈBE	M Alain BALLOT M Henri CHECKO	X	X		
SAINT LAURENT D'ANDENAY	M Rémy CAPA M Gilles TOUILLON	X X			
SAINT LEGER LES PARAY	M Laurent BOURGEON M Alain MATRAS	X X			
SAINT VALLIER	Mme Danielle LUCIEN M Denis BEAUDOT	X	X		
SAINT VINCENT BRAGNY	M Sébastien DESCHAMPS M Jean Marc PESSIN	X	X		Mme Anne-Marie TILLIER
SANVIGNES LES MINES	M Guy BOGUET M Jean Claude LAGRANGE	X	X		
TORCY	Mme Sylvie LECOEUR M René LEBEAU	X	X		M Christian LAMALLE
VITRY EN CHAROLLAIS	M Daniel THERVILLE M Jean Yves GRILLET	X X			
VOLESVRES	M David PIERRE M Claude DUCROUX	X	X		

Secrétaire de séance : M Guillaume JACOB

.../...

Le projet de budget primitif 2014 du SAGE a été établi sur la même base de la participation 2013. Une première délibération a été prise le 04 mars 2014 pour la participation financière du SAGE au travers des conventions passées avec les différents partenaires.

Le Pays Autunois Morvan adhérent auparavant n'a pas souhaité prendre en charge la participation financière pour son territoire et a souhaité transférer la participation aux communautés de communes modifiant ainsi le nombre des collectivités participantes.

La nouvelle répartition de la cotisation demandée à chaque collectivité participante au SAGE figure dans le tableau ci-dessous :

Collectivités	Cotisations
Communauté Urbaine Creusot-Montceau	6 154,00 €
Pays Charolais Brionnais	3 399,00 €
CC Grand Autunois Morvan	2 824,00 €
CC Pays Arnay le Duc	519,00 €
PNR Morvan	403,00 €
CC Beuvray Val d'Arroux	377,00 €
CC Liernais	299,00 €
CA Beaune Cote et Sud	194,00 €
CC entre Grosne et Mont Saint Vincent	119,00 €
CC des Monts et des Vignes	93,00 €
CC Auxois Sud	77,00 €
CC Bligny sur Ouche	42,00 €
Total	14 500,00 €

Cette participation financière est établit à travers une convention de partenariat.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte la nouvelle répartition des cotisations 2014 des collectivités participantes au SAGE, arrêtée à la somme de 14 500,00 €.

Autorise le Président à signer les conventions d'animation avec les structures participantes au SAGE pour une durée d'un an.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu

à la sous-préfecture le : 28 mai 2014

Publication le : 28 mai 2014

A Montceau-les-Mines le : 28 mai 2014

Le Président.

